



Association Vir'Volt
Chemin de la Sablière- 91590 La Ferté Alais
Tél. 09 81 89 18 11 – 0666166773- www.virvolt.org
Siret 409 045 507 00079



A l'attention des membres adhérents,
et des partenaires,

Paris, le 1er avril 2025

Mesdames, Messieurs

Nous avons l'honneur et le plaisir de vous inviter à :

L'Assemblée générale de l'association Vir'volt

le mercredi 16 avril 2025, à 19h

en visioconférence uniquement

L'assemblée générale est un moment indispensable de bilan administratif, politique et financier de l'année 2025. A cette occasion, nous pourrions échanger sur l'ensemble des activités menées en 2025 et revenir sur les perspectives pour 2024. Nous souhaitons faire de cette assemblée générale 2025 un temps fort de la vie associative, qui permettra l'implication de nouvelles personnes.

Merci de nous indiquer votre présence ou non par retour de mail à accueil@virvolt.org au plus tard le 14 mars.

Dans l'attente de cette prochaine rencontre, nous vous prions de croire, mesdames et messieurs, à l'expression de nos respectueuses salutations.

Les membres du CA



ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025

19h - Ouverture de l'Assemblée Générale

Point sur les cotisations

Rapport moral

Présentation animée du rapport d'activité

Présentation du rapport financier

Vote des rapports

20h - Renouvellement du Conseil d'Administration

20h15 - Clôture

[Adhérer en ligne](#)



BULLETIN D'ADHÉSION 2025

ASSOCIATION VIR'VOLT

SOLIDARITÉS JEUNESSES ILE-DE-FRANCE



Nom/prénom:

Adresse:

Code postal :Ville :

Téléphone :

E-mail :

Je souhaite adhérer à l'association Vir'Volt pour l'année civile 2024 :

☐ **Membre actif = 10 euros ; je fais un don de€**

Un membre actif est un-e bénévole qui est présent-e aux assemblées générales, qui a le droit de voter pour participer aux décisions importantes de l'association et qui peut se présenter au conseil d'administration.

☐ **Membre adhérent = 2 euros (minimum) ; je fais un don de€**

Un membre adhérent est un-e bénévole qui participe aux actions de l'association soit ponctuellement, soit régulièrement dans l'année et qui adhère aux valeurs et au projet associatif en donnant un soutien symbolique à travers la cotisation.

☐ **Personnes morales :**

Les personnes ont une voix délibérative lors des assemblées générales et désignent une personne chargée de les représenter nom/prénom

.....

- Associations du canton (pays fertois) = 20 euros

- Autres associations partenaires = 30 euros

- Autres structures (comité d'entreprise, collectivité territoriale etc.) = 50 euros

☐ Je ne veux pas recevoir des invitations par mail ni être inscrit.e à la newsletter de Vir'Volt

Fait à : le:

Signature :

Bulletin à renvoyer ou à déposer avec votre cotisation (chèque ou espèces) :

Association Vir'Volt Chemin de la Sablière - 91590 La Ferté Alais - **09 81 89 18 11**

Déclarée à la préfecture de l'Essonne sous le numéro W771002046

Pouvoir (ou mandat de représentation ou procuration) pour l'Assemblée générale 2025



Vir'Volt

Je soussigné.e, membre de l'association **Vir'Volt**

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Donne pouvoir à :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Pour me représenter lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association Vir'Volt qui se tiendra le 29 mars 2025, partir de 10h, sur le site de l'association Chemin de la Sablière 91590 La Ferté-Alais.

Nom/Prénom : pourra, en mon nom, prendre part à l'ensemble des délibérations, voter ou s'abstenir, et participer à tous les débats prévus à l'ordre du jour.

Fait à **le**

Signature du ou de la mandant.e (avec la mention "Bon pour pouvoir")

